

**avant...**

En phase d'exploitation, l'accès au site était totalement libre, jusqu'en 1990-1991 lorsque la commune de Neffiès n'a uniquement autorisé que le dépôt d'inertes. A partir de 1992, la décharge a été définitivement fermée au public, seule la mairie s'y réservait le droit d'y apporter des déchets (gravats et végétaux). A partir de cette date, la décharge ne recevait plus d'ordures ménagères, Neffiès ayant adhéré au SICTOM. Un agent municipal était alors chargé d'interdire l'accès au public. Initialement, le site était constitué de deux cavités importantes, d'un diamètre d'environ 30 m et d'une profondeur de 7 m. C'est dans ces cavités que les ordures ménagères étaient enfouies puis recouvertes par des inertes. D'une superficie totale de 5 520 m<sup>2</sup>, le volume des dépôts s'élevait, avant la réhabilitation, à 7 000 m<sup>3</sup>.

**...après**

La réhabilitation a nécessité :

- le reprofilage et le nivellement du dépôt (3 600 m<sup>2</sup>),
- le reprofilage des talus (sur 30 ml),
- la création d'un fossé périphérique permettant la collecte des eaux de ruissellement (sur 150 ml),
- la mise en place d'une couche de fermeture en matériaux peu perméables (de l'ordre de 1 100 m<sup>3</sup>),
- la mise en place d'une couche de terre végétale (550 m<sup>3</sup>),
- la réalisation du compactage de la couche de finition,
- la suppression des accès (merlon et fossé sur 10 ml),

Livrée le 30 juin 2005,  
le coût de la réhabilitation s'est élevé à 29 777,16 € TTC.

**AUJOURD'HUI**

En empruntant le petit chemin communal « Les Gessières » qui traverse vignobles et garrigue, on peut aujourd'hui se rendre sur le site entièrement végétalisé. Situé entre vignobles et collines escarpées, les Neffiessois et Neffiessoises peuvent désormais se promener dans cet espace communal sans subir les effets néfastes des déchets autrefois entreposés.

